













A retenir

- MILDIU** Pression forte. Soyez très vigilants.
- OÏDIUM** Restez vigilants jusqu'au stade fermeture de la grappe.
- VERS DE LA GRAPPE** Le vol devrait débuter en fin de semaine.

MÉTÉO

Prévisions du 15 au 20 juin 2010 (Source : Météo France)

Zone Corrèze	Mar 15	Mer 16	Jeu 17	Ven 18	Sam 19	Dim 20
Températures	9 18	9 18	8 19	10 20	11 21	13 23
Tendances						

Zone Hte Vienne	Mar 15	Mer 16	Jeu 17	Ven 18	Sam 19	Dim 20
Températures	10 17	13 17	11 18	13 18	13 18	12 20
Tendances						

La semaine passée a été très arrosée : 86 mm cumulés en Haute-Vienne, 127 mm à Voutezac, 160 mm à Brivezac et 190 mm à Queyssac les vignes. Une partie du vignoble corrézien (Brivezac, Queyssac les Vignes) a été touché par des épisodes de grêle en fin de semaine dernière. Il est encore trop tôt pour juger de l'incidence de ces épisodes.

STADES PHENOLOGIQUES

	Pinot N	Gamay	Cab. F.	Cab. S.	Merlot	Chard.	Sauv.	Chenin
Verneuil sur Vienne	19	19	-	-	-	-	-	-
Corrèze	-	-	23 - 25	23 - 25	23 - 25	25 - 27	25	25

Rappel des stades :

- 19 : Début floraison, les capuchons floraux se séparent
- 21 : 25 % floraison, chute des premiers capuchons floraux
- 23 : Pleine floraison, 50 % des capuchons floraux sont tombés
- 25 : 80 % Floraison
- 27 : Nouaison

MILDIOU

• Situation au vignoble

Les premières taches de mildiou, non sporulées, ont été observées à Verneuil sur Vienne (3% des ceps observés), à Allassac (1 tache relevée sur Chenin) et St Julien Maumont. Des symptômes sur grappes ont également été relevés à Allassac.

• Données de la modélisation (Postes de Verneuil sur Vienne et Vutezac)

D'après le modèle, les premières contaminations épidémiques de la saison ont été engendrées lors des pluies survenues entre le 8 et le 10 juin. Avant cette période, la pression était plutôt faible, et les contaminations qui ont pu avoir lieu étaient qualifiées d'élites donc de faible gravité.

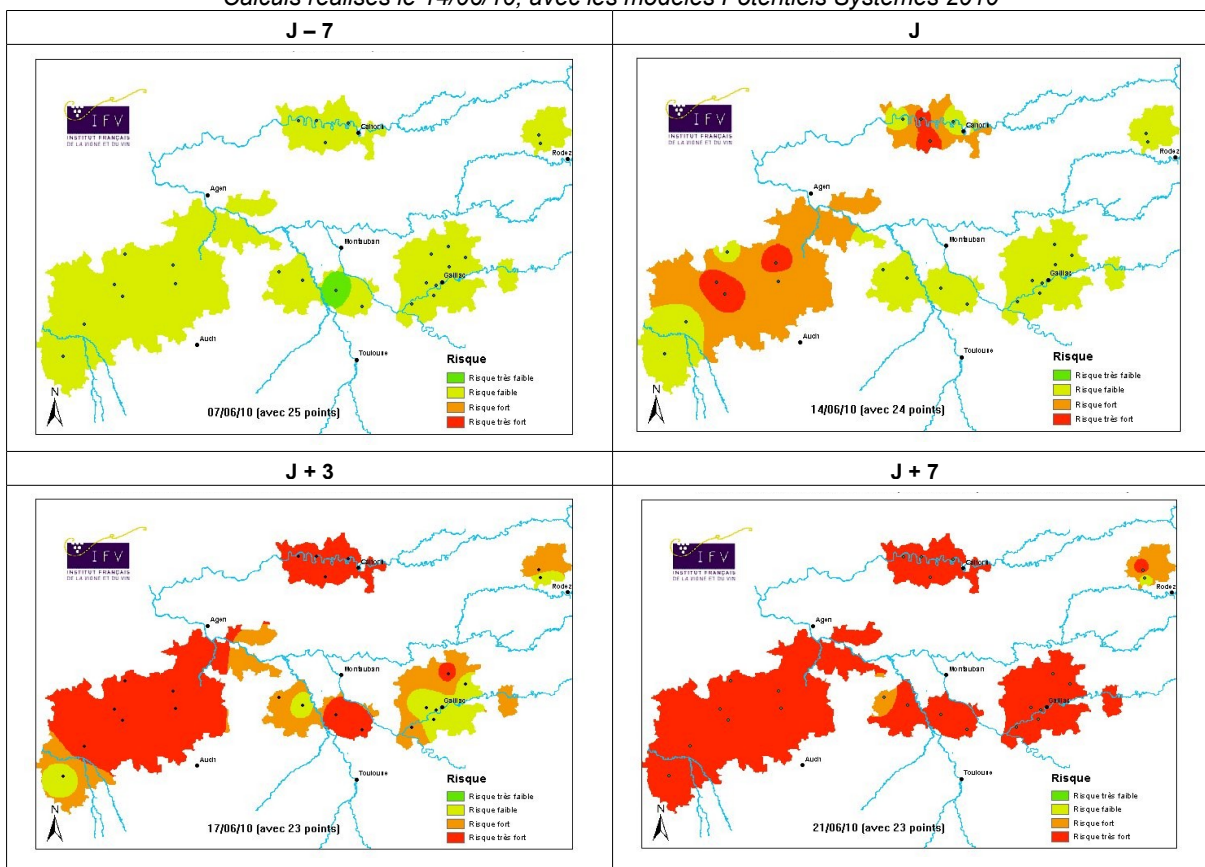
Les cumuls de pluies enregistrés depuis la semaine dernière vont de 86 mm pour le poste de Verneuil sur Vienne, à 127 mm pour le poste de Vutezac. Pour la période écoulée le niveau de pression était qualifié de moyen.

Pour cette semaine, Météo France prévoit une succession d'épisodes pluvieux avec des risques orageux localisés. Ces pluies annoncées vont augmenter fortement la pression et provoqueraient des contaminations successives. Selon le modèle, 30 mm de pluie cumulée sont nécessaires pour déclencher des contaminations. Ensuite, le niveau de l'EPI augmenterait de telle sorte que toute nouvelle pluie d'au moins 5 mm suffirait à engendrer des contaminations de gravité plus importante.

Évaluation du risque : La situation pluvieuse prévue pour la semaine pourrait constituer une phase majeure de contamination. Le risque est donc élevé. Ces épisodes pluvieux annoncés doivent vous inciter à la plus grande prudence.

Cartographie – Risque potentiel Mildiou – Zone Midi-Pyrénées (J-7/J+3/J+7)

Calculs réalisés le 14/06/10, avec les modèles Potentiels Systèmes 2010



Hypothèse correspondant à une succession de pluies réparties journalièrement :
ldi : 15 mm ; mdi : 10 mm ; mcdi : 10 mm ; jdi : 10 mm ; vend : 5 mm ; smd : 5 mm ; dim : 5 mm

OÏDIUM

• Situation au vignoble

Aucun nouveau symptôme d'oïdium n'a été relevé cette semaine.

Évaluation du risque : Jusqu'au stade fermeture de la grappe, votre vigilance doit être maximale.

BLACK ROT

• Éléments de biologie

La dissémination de la maladie se fait de proche en proche. Ce sont les pycnides (petites pustules noires présentes sur les taches foliaires) qui assurent les contaminations secondaires sur feuilles et sur grappes : les spores sont dispersées par la pluie sur tous les organes placés autour de l'éclaboussure (coup de fusil).

• Situation au vignoble

Les taches observées la semaine dernière n'ont, pour la majorité, pas développé de pycnides.

De nouvelles taches douteuses ont été relevées à Verneuil sur Vienne : en l'absence de pycnides, le diagnostic reste incertain

Évaluation du risque : La surveillance reste couplée à celle faite pour l'oïdium. Surveillez l'évolution des symptômes sur vos parcelles à risque.

BOTRYTIS

Mesures prophylactiques : La prophylaxie peut s'appliquer quelque soit le risque botrytis de vos parcelles. Les mesures visent à limiter la vigueur de la vigne, à favoriser l'aération des grappes (ébourgeonnage, effeuillage, éclaircissage) et à limiter le risque de blessures sur baies en limitant l'incidence des autres parasites (oïdium et tordeuses notamment).

VERS DE LA GRAPPE

• Éléments de biologie

Quelques jours après la fin du premier vol, un deuxième cycle, identique au premier, se reproduit. Il va cependant se dérouler de manière plus rapide car les températures sont plus élevées qu'au début du printemps. Les œufs sont pondus exclusivement sur les jeunes baies. Ils donnent naissance, en une semaine, à de jeunes chenilles qui vont très rapidement perforer les grains (dans les 24 à 48 heures qui suivent les éclosions). Lors de ce deuxième cycle, eudémis et cochylis vont se distinguer par une durée de développement larvaire différente : 3 semaines pour eudémis, 6 semaines pour cochylis.

• Situation au vignoble

Les capsules de piégeage pour la 2^{ème} génération ont été mises en place sur le réseau le 7 juin en Corrèze et le 14 juin en Haute-Vienne. Les observations de fin de G1 n'ont pas permis d'identifier de glomérules.

• Données de la modélisation (Modèle Eudémis – SRAL)

D'après les données disponibles pour le vignoble de Cahors, le deuxième vol débiterait entre le 16 et le 20 juin (voire 25 juin pour le secteur de Sauzet).

Évaluation du risque : La maîtrise des tordeuses de la grappe dépend du bon contrôle de la 2e génération. Le principal objectif étant d'éviter la pénétration des larves dans les baies et limiter ainsi le développement de la pourriture grise. Les données de la modélisation et du réseau de piégeage permettront de préciser la période de risque.

CICADELLE VERTE

• Situation au vignoble

Des cicadelles vertes (larves notamment) ont été signalées sur le secteur de Brivezac.

Évaluation du risque : Le seuil de nuisibilité n'est que rarement atteint en première génération. Pour les parcelles à risque, la surveillance doit se porter sur les populations de la deuxième génération qui sont observables à partir de juillet.

■ **Seuil de nuisibilité** : 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles

CICADELLE PRUINEUSE (*Metcalfa pruinosa*)

• Éléments de biologie

Les larves s'observent dès les mois de mai-juin. Elles sont blanches et recouvertes d'une cire protectrice blanche et filamenteuse qu'elles sécrètent. Elles mesurent de 2 à 6 mm selon leur stade de développement. Elles sont mobiles et sautent lorsqu'on les dérange.

A la fin du printemps, les jeunes larves sont généralement regroupées à la face inférieure des feuilles de la base des rameaux situés sur la partie basse des ceps. Elles colonisent ensuite les jeunes rameaux poussants sur lesquels elles forment des manchons blancs cotonneux.

Évaluation du risque : Les méthodes de contrôle mises en œuvre contre les autres insectes ravageurs (2e génération de vers de la grappe, cicadelle verte, cicadelle de la flavescence dorée) suffisent généralement à limiter le développement de la cicadelle pruineuse.

OBSERVATIONS DIVERSES

Les foyers de thrips précédemment identifiés dans les parcelles de Verneuil sur Vienne, Allasac et St Julien Maumont n'ont pas disparu. Les populations semblent cependant avoir été « diluées » par la croissance de la végétation.

Les 3 Notes Nationales Vigne 2010 (*Mildiou, Oïdium, Black rot*) sont consultables et téléchargeables par le lien suivant : <http://www.limousin.synagri.com/ca1/synagri.nsf/TECHDOCPARCLEF/00013180?OpenDocument&P1=00013180&P2=&P3=&P4=PAGES&SOURCE=1>

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.